



À dire vrai

La chronique de **Philippe LEEUWENBERG**

Conseiller Général du Canton de Die

NOUVELLE LOI ELECTORALE

Le 17 avril 2013 a été votée la loi transformant les conseillers généraux en conseillers départementaux. Le nouveau mode de scrutin binominal à deux tours s'appliquera en 2015. Le nombre de cantons sera diminué par deux et dans chacun d'eux se présentera un binôme : une femme et un homme. Cela permettra d'avoir la parité dans les assemblées départementales. Mais au delà de cette avancée qui aurait pu être obtenue avec un scrutin de liste, les inconvénients sont nombreux. Sur la Drôme, il devrait y avoir 19 cantons avec + ou - 20% d'électeurs soit au minimum 18 000. Sans grandes conséquences dans les agglomérations, cette réforme va éloigner l'élu de la population dans les zones rurales comme le Diois. En effet pour répondre à la loi il faudra regrouper les 4 cantons du Diois et ajouter encore les cantons de la vallée de la Drôme jusqu'à Lorient. On voit mal dans ces conditions comment les élus pourront assurer des permanences, connaître tous les maires, participer aux assemblées générales, faire le lien entre les enjeux du Haut Diois et ceux de la vallée du Rhône. Cette loi s'accompagnera d'une redéfinition des compétences qui va mettre à nu les départements. La taille excessive des cantons et le mode de scrutin auront aussi pour effet de favoriser la représentation des deux partis majoritaires. Cette loi rejetée trois fois au sénat et votée au parlement par le seul groupe socialiste (sans les écologistes et radicaux de gauche pourtant membre du gouvernement) manque de légitimité démocratique. Un tel changement d'organisation territoriale aurait demandé un débat public majeur. Les Français sont attachés à leurs départements. Le risque de cette loi est d'aller vers la disparition de ceux-ci, par oubli et parce qu'après un mandat, le futur Département invisible aura prouvé son inutilité.

FILIERE BOIS

La presse a beaucoup parlé de l'inauguration du réseau de chaleur de Vassieux en Vercors en présence

des présidents de Région, du Département et du sénateur Jean Besson en tant que président du SDED (Syndicat Départemental d'énergie de la Drôme). Inauguration bienvenue en ces temps de débat national sur la transition énergétique et...pour soutenir les 12 autres projets du SDED sur le département en attente pour le moment ou abandonnés. Car si tout le monde se félicite de la réussite du projet de Vassieux, notamment pour les retombées écologiques et pour la filière bois, c'est ce même projet qui a servi d'argument pour freiner les autres projets, notamment en raison de son coût. En effet, l'intérêt écologique et les retombées économiques locales n'entrent pas en ligne de compte pour la création de ce type de projet malgré la mission de service public que se doit d'assurer le SDED. Seul l'équilibre économique du réseau lui-même est pris en compte. Aussi, il avait fallu organiser une réunion d'urgence dans les Baronnies en juillet dernier suite à la décision du SDED d'abandonner le réseau de chaleur de Buis les Baronnies. Les raisons : un prix du bois surévalué, un prix du fioul constant sur 10 ans et des taux d'intérêts des banques trop importants pour faire un « business plan » (selon les mots de Jean Besson) équilibré. Finalement le SDED fera une DSP (Délégation de service public) sur ce projet. Un pis-aller car l'investissement public est important alors que les bénéfices à venir iront à une entreprise privée. J'invite le SDED à reprendre tous les projets et à assumer ses rôles d'aménageur du territoire et de service public.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Dix-sept associations du canton ont bénéficié en 2013 d'une aide sur la dotation cantonale et un grand nombre d'autres dans le cadre des règlements départementaux. Les dossiers de demande de subventions pour l'année 2014 doivent parvenir au Département au mois de septembre afin de pouvoir être votées dès la première séance publique de janvier.

Secrétariat : 6, place de l'Hôtel de Ville 26150 Die ☎ 06 75 90 87 15
Permanence : Tous les mardis de 9 h 00 à 11 h 00.

AUTOMOBILE

PRIVILÉGIONS LA CONSTRUCTION DE VÉHICULES PROPRES À BAS PRIX

En taxant plus fortement le diesel, Delphine Batho, ministre de l'Écologie propose avant tout une nouvelle saignée fiscale sur les propriétaires captifs d'un véhicule diesel. Elle va toucher des millions de salariés, de chômeurs qui n'ont que leur voiture pour se rendre à leur travail ou chercher un emploi.

Comme d'habitude les camions sont épargnés alors qu'il faudrait privilégier le feroutage. Cette mesure ne réduira en rien la production de particules fines avec ses conséquences sur la santé publique, ce qui est pourtant dénoncé depuis longtemps. L'objectif de la taxation du diesel est donc de faire rentrer uniquement de l'argent dans les caisses de l'État sans pour autant résoudre les problèmes sanitaires. La nouvelle prime à la casse du ministre de la reconversion industrielle, Arnaud Montebourg, pourrait

de prime abord apparaître comme plus séduisante afin de faciliter l'achat d'un nouveau véhicule moins polluant. Pour autant, la faiblesse du pouvoir d'achat et les politiques d'austérité constituent des obstacles majeurs.

Il est temps que la filière industrielle de l'automobile coopère afin de mettre sur le marché un véhicule propre à bas prix. Cela permettrait la relance de cette filière industrielle tout en réduisant les pollutions. Le PCF demande l'ouverture d'un débat public national sur les enjeux des déplacements qui fait actuellement défaut dans le cadre de la conférence gouvernementale pour la transition énergétique et la création d'une commission parlementaire sur l'émergence d'une véritable politique des transports et les filières industrielles attenantes.



NOUS AVONS DEUX MOTS À VOUS DIRE...

QUELLE URGENCE ?

Les travaux entre Le Plot et Molières vont bon train. Mais quel est le but de cet élargissement démesuré ? Ralentir la vitesse des voitures ? Quelle aberration ! Plus on élargit, plus les véhicules roulent vite. "Sécuriser" cette portion de route ? Alors pourquoi pas une véritable piste cyclable ?! Et le passage à niveau de Molières ? Rien. C'est une fois de plus reporté aux calendes grecques. L'urgence n'était-elle pas là ? Vraiment, malgré un budget des Routes très fortement diminué, le Conseil Général s'entête ! Et pourtant, des propositions justes, mesurées, mettant en avant la sécurité ont été faites sous les trois mandats des conseillers généraux du canton de Die : Philippe Leeuwenberg, Bernard Condette et moi-même. Pourquoi leur avis n'a-t-il pas été pris en compte ? Tout a été fait pour passer outre, comme un rouleau compresseur. Personne ne nous fera croire que ces travaux au coup par coup n'ont pas un but, réfuté depuis des années : construire un barreau entre les autoroutes A7 et A51. Que l'on améliore la sécurité est une chose que cette "amélioration" soit utilisée à d'autres fins en est une autre !

Jean-Pierre RAMBAUD
Conseiller général honoraire

LA FIN DU VILLAGE ET LE NOUVEAU COMMUNISME

Dans son dernier livre, "La fin du village", le sociologue Jean-Pierre Le Goff s'intéresse à un bourg : Cadenet. Sa taille (3 500 habitants), sa situation géographique (sur les contreforts du Luberon) et son histoire (passé résistant, arrivée de nouveaux habitants après 68 puis dans les années 80/90, etc.). Le rapproche assez de Die et ses interprétations et conclusions ont de quoi nourrir notre réflexion.

Qu'on en juge : « Cadenet a été considéré très tôt comme un « village rouge » [...]. Parmi les anciens, il est courant d'entendre : « Mon grand-père était communiste ». Cette phrase, dite avec quelque fierté, semble revendiquer l'appartenance à une lignée qui s'est éteinte mais qui n'en a pas moins représenté pour beaucoup la défense de l'intérêt et de l'honneur des pauvres gens » (p.76-77). Plus loin, parlant d'un camarade et de sa conception du monde, il note « Le communisme était pour lui étroitement lié aux anciens rapports de solidarité villageoise, à tel point qu'il lui était difficile de distinguer les deux. Ces rapports sociaux continuaient d'être son modèle premier sur lequel le discours idéologique et politique s'était

greffé comme une évidence. La doctrine [...] avait un fond de vérité puisqu'elle s'appuyait sur cette expérience de vie collective » (p.78).

Ce communisme villageois, communautaire tissant des liens profonds entre vie personnelle et vie politique a disparu lorsque le "grand-frère" soviétique s'en est allé avec une partie de nos illusions. Ce n'est pas dans l'habitude des communistes de regarder vers le passé avec nostalgie, mais nous pouvons au moins le regarder avec fierté.

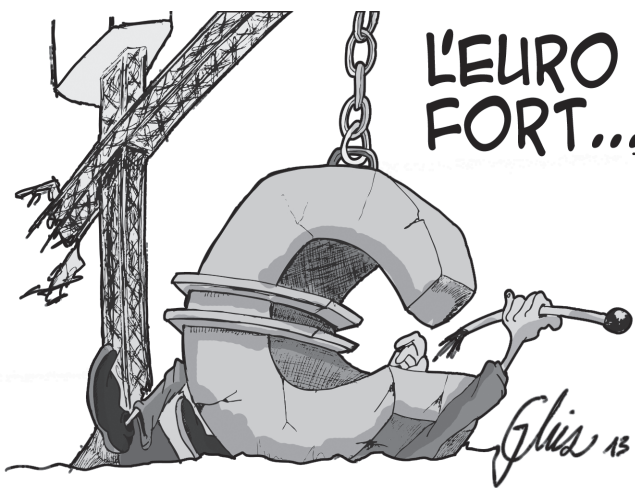
Mais si cette conception d'un communisme enraciné dans des liens sociaux et familiaux a vécu et disparu avec le village traditionnel, ne nous laissons pas enfermer dans une vision carte-postale et passiste du village pagnolesque et du drapeau rouge de 1936.

Lors du dernier congrès du PCF, notre secrétaire national, Pierre Laurent, nous a invités à créer un "nouveau communisme". On a beaucoup raillé dans les médias sur le fait que le parti avait "abandonné la faucille et le marteau". C'est vrai. Mais si cela a été un beau symbole, il est trop chargé d'histoire et n'est plus adapté au monde moderne, pas plus que ne l'est l'ancienne conception villageoise des liens inter-générationnels. Le village change, le monde change, on a même parlé d'un "village global" : le communisme change.

Quand la discussion est revenue sur le passage par une société socialiste, il a redit que cette vision-là était périmée et proclamé avec force « nous voulons du communisme tout de suite ! ». Oui, nous voulons du communisme tout de suite, un communisme nouveau, un communisme adapté aux formes sociales du monde actuel pour mieux le transformer.

Marx le disait déjà : « Pour nous, le communisme n'est pas un état de choses qu'il convient d'établir, un idéal auquel la réalité devra se conformer. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel des choses ». Participez à ce mouvement réel, rejoignez-nous dans la transformation, adhérez au Parti Communiste Français.

Jean-Christophe Douin
Secrétaire de la section de Die du PCF



MONDE DU TRAVAIL

CET A.N.I. QUI VOUS VEUT DU MAL

Adopté par la CFDT et la CGC, syndicats minoritaires, avec le Medef, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) a été rejeté par la CGT et FO, les deux centrales syndicales majoritaires. Il s'agit d'une régression considérable du code du travail. Des manifestations ont eu lieu, soutenues par le Front de Gauche qui n'a cessé de montrer la nocivité du texte. Des socialistes et certains de leurs députés ont été ébranlés.

Lors de la présentation à l'Assemblée nationale de la loi transcrivant l'Accord National Interprofessionnel - cet ANI qui nous veut du mal - André

Chassaigne⁽¹⁾, président du groupe Front de gauche, a interpellé le gouvernement et les parlementaires sur son caractère régressif. Parlant d'un "véritable coup de poignard dans le dos des salariés et d'une régression historique du droit du travail" et citant le juriste du travail Laurent Garroute : « la transposition de l'ANI en loi signifierait une nouvelle avancée vers un régime de travail extrêmement régressif politiquement et socialement ». C'est « un coupe-gorge » comme l'a dit un membre du Bureau national du PS.

Près de 4 500 amendements avaient été déposés par les parle-

mentaires communistes et du Front de gauche vent debout contre ce projet de casse du droit du travail sécurisant plus les licenciements que les emplois. Ils n'ont cessé de clamer : « C'est aux députés de faire la loi ! Pas au Medef... ». Le gouvernement est passé en force en imposant un vote bloqué (sans discussion des amendements).

In fine, 236 élus socialistes ont voté le projet salué par le Medef, la droite préférant tactiquement s'abstenir plutôt que de rendre public son soutien au texte qui

lui convenait parfaitement. Les 26 élus Front de gauche et 6 du PS ont voté contre afin de s'opposer à la casse du Code du travail et à la flexibilité, dénoncées dans la rue. Dans l'hémicycle, 278 parlementaires se sont abstenus.

« Ce dont le Medef rêvait, vous l'avez fait ! » a lancé André Chassaigne.

Jean-Pierre RAMBAUD

(1) Venu débattre à Die à deux reprises, celui-ci avait été fort apprécié

HÔPITAL

TOUJOURS DES NUAGES

Le poste de direction commune des hôpitaux de Crest et Die est en cours de nomination. Selon les informations données au Conseil de surveillance de l'hôpital de Die, c'est une sous-directrice de Valence qui devrait être nommée sur ce poste. Nous avions fait connaître notre préférence pour un autre candidat très engagé dans la défense des petits hôpitaux et des maternités. Ce choix n'a pas été retenu, nous le déplorons car c'eût été l'occasion de faire entendre les solutions innovantes mises en œuvre à l'hôpital de Die depuis plus de 25 ans pour assurer la sécurité des Diois tant aux urgences qu'à la maternité.

Cette nomination ne présage rien de bon. En effet dans le cadre de la loi HPST (dite loi Bachelot) qui n'a toujours pas été abrogée par le gouvernement, il est prévu le regroupement d'hôpitaux dans des Communautés hospitalières de territoire. Cette possibilité avait été évoquée par la ministre de la santé lors de sa venue à Valence le 21 mars dernier. L'hôpital de Die perdrait ainsi

son autonomie et serait encore plus dépendant du bon vouloir de Valence et de l'ARS. Ces derniers n'ont jamais montré une grande volonté de préserver les services de maternité et de chirurgie à Die.

J'ai proposé à la Communauté de Communes du Diois un groupe de travail pour faire remonter des propositions à la ministre. Sans réponse claire, un groupe s'est tout de même constitué qui fera ses propositions aux élus, au collectif de défense de l'hôpital de Die et à la population.

La fin des autorisations expirera en juin 2015. N'attendons pas ce moment pour nous mobiliser.

Philippe Leeuwenberg
Membre du conseil de surveillance de l'hôpital de Die

COMM... Diois
6, Place de l'Évêché - 26150 DIE
E-mail : pcfdie@orange.fr
http://commdiois.jimdo.com
http://pcfdrôme.com

PAROLES de...

Gabriel Péri (1)

« Il y a des mots qui font vivre
Et ce sont des mots innocents
Le mot chaleur le mot confiance
Amour justice et le mot liberté
Le mot enfant et le mot gentillesse
Et certains noms de fleurs et certains noms de fruits
Le mot courage et le mot découvrir
Et le mot frère et le mot camarade
Et certains noms de pays de villages
Et certains noms de femmes et d'amies
Ajoutons-y Péri
Péri est mort pour ce qui nous fait vivre
Tutoyons-le sa poitrine est trouée
Mais grâce à lui nous nous connaissons mieux
Tutoyons-nous son espoir est vivant. »

PAUL ÉLUARD

(1) Gabriel Péri, journaliste, député communiste, résistant, a été fusillé par les nazis au Mont Valérien comme plus de 1000 personnes.